

COMPTE-RENDU SOMMAIRE REUNION CONSEIL MUNICIPAL DU 30 MAI 2011

PRESENTS : Gérard LECLERC, Maria LOPES, Patrick MICHEL, Didier REVEILLERE, Jean-Maurice ABELARD, Christophe ROYNARD, Jean-Michel ABELLARD, Jean-Marc DUPUIS, Florence DUBUC, Jean-Claude MARIVAIN.

EXCUSES : Jean-Paul BOURDEILLE

POUVOIR : de Jean-Paul BOURDEILLE à Maria LOPES

ABSENTS :

SECRETAIRE DE SEANCE : Jean-Maurice ABELARD

ENQUETE PUBLIQUE INSTALLATION CLASSEE EARL DE LA VARENNE A VALANJOU

Mr le Maire présente au Conseil Municipal la demande faite par l'EARL DE LA VARENNE et Mr GAUDICHEAU Louis-Marie en vue d'obtenir l'autorisation de procéder à la régularisation et à l'extension d'un élevage de canards prêts à gaver d'une capacité totale de 120 000 équivalents animaux situés aux lieux-dits «Les Armeneaux» et «Moque-Souris» à 49670 VALANJOU. Après vote à main levée (11 oui), le Conseil Municipal émet un avis favorable à cette demande d'autorisation.

P.L.U.

Mr le Maire présente les motivations de la modification n°2 du P.L.U réalisée par Mr COLIN de la sté URBAN'ISM. Le coût de cette modification s'élève à 1 500 € H.T. Avis favorable du Conseil Municipal.

La demande d'un commissaire enquêteur sera faite auprès du tribunal administratif afin de mettre le dossier à l'enquête publique à partir de Septembre 2011 pour une approbation de la modification en Novembre 2011.

DELIBERATION DEMANDE DE DEROGATION COLLECTE ORDURES MENAGERES

Mr le Maire explique que le Code Général des Collectivités Territoriales pose, dans son article R2224-23, le principe d'une collecte hebdomadaire des ordures ménagères, en porte à porte, dans les zones agglomérées de plus de cinq cents habitants permanents.

Toutefois, dans le cadre des dispositions de l'article R2224-29 du même code, le Préfet peut, par arrêté motivé, pris après avis des conseils municipaux intéressés et du Conseil Départemental de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques (CODERST), édicter des dispositions dérogeant temporairement à cette disposition.

Par courrier du 6 avril 2011, Monsieur le Préfet de Maine-et-Loire, demande aux membres du conseil municipal de se prononcer sur le principe de la collecte des ordures ménagères résiduelles tous les quinze jours.

Vu la demande de dérogation au principe de collecte hebdomadaire des ordures ménagères résiduelles, du Comité du SIRDOMDI à Monsieur le Préfet de Maine-et-Loire ;

Vu la demande d'avis du conseil municipal, faite par Monsieur le Préfet de Maine-et-Loire, pour déroger au principe de collecte hebdomadaire des ordures ménagères résiduelles

Considérant les mesures particulières prises pour préserver l'hygiène publique, et en particulier ;

- La conteneurisation de la collecte des ordures ménagères résiduelles,
- Le maintien d'une collecte hebdomadaire pour les professionnels, les collectivités et l'habitat collectif,
- L'organisation du planning de collecte, établi pour permettre de répondre à des besoins spécifiques, et qui fait que chaque semaine, un véhicule de collecte est sur le territoire d'une même commune et peut, à titre exceptionnel, procéder à une collecte de certains usagers afin de maintenir un bon niveau d'hygiène publique ;

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, par 1 voix pour (Mr le Maire) et 10 voix contre émet un avis défavorable au principe d'une collecte tous les 15 jours des ordures ménagères résiduelles.

BLASON

Suite à un appel lancé sur le dernier flash infos, Alexandre RIPOCHE nous a fait parvenir quelques modèles de blasons communaux. Avant de prendre une décision, le Conseil Municipal aimerait connaître les significations de ces blasons. Mr le Maire se propose de rencontrer Alexandre RIPOCHE.

Patrick MICHEL nous a fait parvenir des modèles de logos.

DEVIS SALLE ST CLEMENT

Le Conseil Municipal émet un avis favorable aux devis suivants :

Sébastien YQUEL : remplacement d'un thermostat d'ambiance de chauffage, modification de l'éclairage extérieur avec la pose d'un interrupteur et création d'un va et vient à la porte de la cuisine vers l'extérieur : **401.37 €HT.**

Sébastien YQUEL : modification des éclairages de la grande salle : **285.40 € H.T.**

BATIMENT SALLE ST CLEMENT

Mr le Maire a remarqué que les voitures se stationnent directement sur la pelouse et non sur le parking. La commission bâtiments va réfléchir à ce problème et doit aussi lister tous les travaux qui seront à réaliser pour entretenir régulièrement la salle St Clément.

BATIMENT MAIRIE

Une étude du bâtiment de la mairie sera faite auprès de Mr SAUVAGET Christian, technicien de la CCRC de Chemillé. Dossier à suivre.

ASSOCIATION GYM FORM TONIC

Le Conseil Municipal émet un avis favorable à la demande de l'association Gym Form Tonic pour l'utilisation de la salle St Clément pour l'année 2011-2012.

ECLAIRAGE PUBLIC

Mr le Maire et les membres de la commission voirie ont rencontré Mr CHAUVIGNE Michel du SIEML concernant la rénovation de 13 lanternes vétustes. Après discussion, le Conseil Municipal ne donne pas suite à ce dossier.

TERRAIN DE FOOT

La commission bâtiments doit vérifier le fonctionnement des douches et des sanitaires avant que le camp jeunes ne s'installe pendant une semaine en Juillet 2011 sur le terrain de foot.

RAPPORT DES COMMISSIONS

Centre Social : Jean-Claude MARIVAIN a assisté au conseil d'administration du centre social à St Georges des Gardes. Maria LOPES indique qu'une étude est actuellement en cours concernant une demande de structure pour la santé mentale. La 4^{ème} édition du Méli-Mélo des talents cachés a eu lieu les 21 et 22 Mai 2011.

ELECTIONS SENATORIALES

En vue des élections sénatoriales du 25 Septembre 2011, le Conseil Municipal doit élire 1 délégué et 3 suppléants le 17 Juin 2011 à 20 h 30 à la mairie.

ADTM

Le bureau de l'ADTM remercie la mairie de Cossé d'Anjou pour la subvention qui leur a été accordée pour 2011. Il souhaite intervenir rapidement lors d'un prochain conseil municipal pour exposer leurs motivations et leurs actions futures pouvant très vite se révéler onéreuses. Mr le Maire doit contacter le Président de l'ADTM.

COURSE CYCLISTE

En vue de la course cycliste du 24 Juillet prochain, Jean-Michel ABELLARD indique qu'il a besoin de 5 commissaires de course.

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL

La date de la prochaine réunion du Conseil Municipal n'est pas encore définie.